



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE  
ET DE SECURITE SUD-OUEST

SECRETARIAT GENERAL  
POUR L'ADMINISTRATION  
DE LA POLICE DU SUD-OUEST

DIRECTION DES RESSOURCES  
HUMAINES

BUREAU DU RECRUTEMENT

Affaire suivie par :

Yamina SGHIOURI

☎ :05 56 99 71 56

[yamina.sghouri@interieur.gouv.fr](mailto:yamina.sghouri@interieur.gouv.fr)

Sophie BEAUNES

☎ :05 56 99 71 59

[sophie.beaunes@interieur.gouv.fr](mailto:sophie.beaunes@interieur.gouv.fr)

Bordeaux, le

01 AOUT 2013

## AVIS DE CONCOURS

Adjoints techniques principaux de 2<sup>nd</sup>e classe de la Police nationale  
Session 2013

*Le Secrétariat Général pour l'Administration de la Police du Sud-Ouest organise un concours externe et interne d'Adjoints techniques principaux de 2<sup>nd</sup>e classe de la Police nationale pour les services de Police de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest (régions Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin et Midi-Pyrénées).*

Le nombre total des places offertes est fixé à 4 dans la branche d'activité « Hébergement et restauration » et réparti ainsi qu'il suit :

- 02 à titre externe
- 02 à titre interne

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Date limite de dépôt de candidatures	vendredi 06 septembre 2013, cachet de la poste faisant foi
Epreuve d'admissibilité	02 octobre 2013
Admission	Second semestre 2013
Affectation	Fin 2013

### CONDITIONS D'ADMISSION

CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- être âgé de 18 ans au moins au 1er janvier 2015</li> <li>- être de nationalité française ou ressortissants d'un des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen</li> <li>- être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau V (CAP – BEP)</li> <li>- être en position régulière vis-à-vis du service national.</li> </ul>	<p>Peuvent faire acte de candidature les fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques et de leurs établissements publics comptant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours <u>au moins une année de services publics</u>.</p> <p>Les intéressés doivent être en activité, en détachement ou en congé parental à la date de clôture des inscriptions.</p>

Les candidats devront adresser leur candidature dûment complétée au bureau du recrutement du SGAP Sud-ouest, en joignant les pièces suivantes :

- ❖ 1 notice d'inscription précisant la modalité de recrutement « externe » ou « interne »
- ❖ la copie du diplôme le plus élevé ;
- ❖ la copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (C.N.I., Passeport) ;
- ❖ la copie des pièces militaires selon votre situation (Attestation de recensement, journée d'appel à la préparation à la défense...)
- ❖ 3 enveloppes affranchies à 0,60 € libellées à vos noms et adresse (*format 16 x 23*)
- ❖ **concours externe** : copie du diplôme de niveau V (CAP - BEP)
- ❖ **concours interne** : état des services publics

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **06 septembre 2013**, cachet de la poste faisant foi. Tout dossier parvenu en dehors de ces délais ou incomplet sera rejeté.

### EPREUVES DU CONCOURS

#### EPREUVES D'ADMISSIBILITE – 02 OCTOBRE 2013

##### **EPREUVE ECRITE**

(durée 2 H 00, coeff 2, notée de 0 à 20)

L'épreuve consiste en la vérification des connaissances théoriques de base se rapportant au champ professionnel déterminé par le certificat d'aptitude professionnel « CAP CUISINE ».

#### EPREUVES D'ADMISSION – FIN DU SECOND SEMESTRE 2013

##### **1° EPREUVE PRATIQUE**

(durée maximale 4 H 00, coeff 3, notée de 0 à 20)

L'épreuve consiste en la vérification, au moyen de l'accomplissement en situation réelle de tâches se rapportant à la spécialité, de la maîtrise des techniques, instruments et méthodes que l'exercice de cette spécialité implique ainsi que des conditions d'hygiène et de sécurité qui les entourent.

##### **2° EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN**

(durée 20 minutes, coeff 2, notée de 0 à 20)

A l'issue de cette procédure, le jury établira la liste des candidats déclarés admis ou inscrits sur la liste complémentaire. Les affectations dépendront des vœux et du classement des lauréats.

Un certificat médical d'aptitude aux fonctions d'adjoint technique de la Police nationale - établi par un médecin inspecteur régional de la Police nationale - sera requis et une enquête administrative sera diligentée.

Les candidats recrutés seront stagiaires durant une année. A l'issue de cette période, ils seront titularisés après avis de la commission administrative paritaire du corps concerné.

A défaut, leur stage pourra être renouvelé pour une durée déterminée ou ne pas l'être.

### INSCRIPTION

#### **SGAP SUD-OUEST – DRH – BUREAU DU RECRUTEMENT**

89 cours Dupré de Saint-Maur – B.P. 30091 - 33041 BORDEAUX CEDEX

Le dossier d'inscription peut être téléchargé depuis le site internet du Ministère de l'Intérieur :  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) (*Rubrique métiers et concours / Police nationale*)

Pour le Préfet et par délégation,  
Le chef du bureau du recrutement,

Arnaud COMBABESSOU